

ETRE-LA GRAND PARIS

39, avenue de Clichy
75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

GEORGES REY CONSEILS

23 Passage Charles Dallery
75011 PARIS

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ETRE-LA GRAND PARIS

39, avenue de Clichy
75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION ETRE-LA GRAND PARIS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ETRE-LA GRAND PARIS.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « PRINCIPES, REGLES, ET METHODES COMPTABLES » de l'annexe des comptes annuels concernant les dispositions prévues par l'ANC 2018-06 sur le traitement des Fonds dédiés, ayant été retenues et appliqués.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux Administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité d'ETRE-LA GRAND PARIS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ETRE-LA GRAND PARIS.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS,

Le 8 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes

GEORGES REY CONSEILS



Arnaud BROSSIER

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 000	3 000		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Autres	24 611	23 723	888	4 782
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL I	27 611	26 723	888	4 782
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	2 188		2 188	
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	49 601	14 400	35 201	38 196
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	14 209		14 209	1 000
Valeurs mobilières de placement	72 107		72 107	72 107
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	264 842		264 842	280 940
Charges constatées d'avance	4 215		4 215	3 777
TOTAL II	407 162	14 400	392 762	396 021
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	434 773	41 123	393 650	400 804

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	911 990	911 990
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	392 449	392 449
Autres		
Report à nouveau	(1 100 995)	(1 082 492)
Excédent ou déficit de l'exercice	4 105	(18 502)
Situation nette (sous total)	207 550	203 445
Fonds propres consommables	103 373	103 373
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	310 923	306 818
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	42 738	39 614
TOTAL II	42 738	39 614
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	527	997
TOTAL III	527	997
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 586	17 938
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	22 876	33 505
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		2 431
TOTAL IV	39 462	53 874
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	393 650	401 304

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	4 880	5 074
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	49 774	68 526
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	244 824	172 539
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 085	4 724
Utilisations des fonds dédiés	39 614	97 107
Autres produits	63 348	66 063
TOTAL I	407 525	414 032
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	150 004	184 440
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 587	4 910
Salaires et traitements	129 758	139 282
Charges sociales	58 777	62 572
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 294	1 737
Dotations aux provisions	279	207
Reports en fonds dédiés	42 738	39 614
Autres charges	2	6
TOTAL II	405 440	432 768
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 086	(18 736)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	678	293
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	678	293
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	678	293

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	2 763	(18 443)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 342	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	1 342	
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		60
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		60
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 342	(60)
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	409 544	414 326
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	405 440	432 828
EXCEDENT OU DEFICIT	4 105	(18 502)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	65 814	8 620
Bénévolat	1 539 223	1 555 075
TOTAL	1 605 037	1 563 695
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	(45 066)	
Prestations en nature	(20 748)	(8 620)
Personnel bénévole	(1 539 223)	(1 555 075)
TOTAL	(1 605 037)	(1 563 695)

Être-là Grand Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Les présents comptes annuels concernent l'exercice social de Être-là Grand Paris pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, soit pour une durée de 12 mois.

DESCRIPTIF GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

Être-là Grand Paris est une association de référence dédiée à l'accompagnement bénévole en soins palliatifs en Île-de-France. Les bénévoles recrutés, formés et accompagnés par l'association apportent écoute et soutien aux personnes fragilisées par la maladie grave, le grand âge et/ou la fin de vie et à leurs proches. Nous agissons en lien étroit avec les partenaires soignants dans 5 départements de la région (75, 92, 93, 94,77) et contribuons depuis 1984 au développement de l'accompagnement des malades, des soins palliatifs et de la qualité de vie des patients. Notre objectif est que chacun bénéficie de soins de qualité et puisse être entouré, écouté et apaisé, alors même que la maladie, le grand âge ou la fin de vie peuvent isoler et fragiliser les personnes et ébranler leurs proches.

En 2023, près de 262 bénévoles ont accompagné plus de 8 500 franciliens ainsi que leurs proches au sein des hôpitaux (95 %), des Ehpad (5 %) et à domicile (1 %). Par ailleurs, l'association contribue à changer le regard sur la maladie, le grand âge et la fin de vie à l'échelle de son territoire en participant à des journées d'information, des forums et formations professionnelles auprès des étudiants en filière santé ; 71 nouveaux bénévoles ont intégré l'Association.

Nous proposons une action en partenariat avec les équipes soignantes, dans un cadre structuré et encadrée par la loi (plus de 30 conventions de partenariat signées actuellement avec les établissements et réseaux de santé) ; des interventions de proximité partout où des besoins sont identifiés : Unités de Soins Palliatifs, Equipes Mobiles de Soins Palliatifs, Services cliniques (oncologie, gériatrie, réanimation, urgences etc.), Ehpad, Domicile, etc.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Le « Fonds de dotation Être-là pour les Soins Palliatifs » est propriétaire des locaux, du siège de Être-là Grand Paris. Par convention signée le 21 juillet 2022, le Fonds de dotation donne à Être-là Grand Paris la jouissance de ses locaux à titre gratuit à compter du 1^{er} janvier 2023, pour une durée de 5 ans, renouvelable par tacite reconduction. Les charges afférentes à ces locaux demeurent sous la responsabilité de Être-là Grand Paris. » Au cours de l'exercice 2023, les charges locatives versés au « Fonds de dotation Être-là pour les Soins Palliatifs » se sont élevés à 7.741 €.

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels ont été établis en respectant les conventions générales comptables et le principe de prudence.

Les dispositions prévues par le ANC 2018-06 applicables aux Associations et Fondations, concernant la présentation des comptes et le traitement des Fonds Dédiés, ont été retenues et appliquées.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée économique. Les créances présentant un risque de non recouvrement ont éventuellement fait l'objet de provisions après étude de risque au cas par cas.
- Les parts SICAV monétaires détenues sont évaluées à la valeur de rachat à la date de clôture.

NOTES SUR LE BILAN

1. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS :

Cf. les tableaux, ci-annexé pages 6 et 7.

2. ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES :

Cf. le tableau, ci-annexé page 9.

AUTRES INFORMATIONS

1. ENGAGEMENTS DIFFÉRÉS AU TITRE DES INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE :

La charge représentée par les indemnités de départ en retraite potentiellement acquises à l'âge de 65 ans par le personnel, conformément à la loi et rapportée à l'ancienneté acquise par les salariés au 31 décembre 2023, sans actualisation et pondérée par la probabilité de survie s'élève à 527 € charges sociales comprises, contre 997 € au 31 décembre 2022. La diminution de ce poste est liée au renouvellement du personnel en 2023.

Une provision a été constituée à ce titre au passif du bilan.

2. EFFECTIF SALARIÉ :

L'effectif moyen annuel s'est élevé à 2,82 salariés ETP (non inclus apprentie), contre 3,48 en 2022.

3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :

3.3 Bénévolat

L'estimation des 43.101 heures de bénévolat a été effectuée sur la base de :

- L'engagement de 180 bénévoles d'accompagnement, qui ont consacré 32.571 heures en 2023 à leurs activités bénévoles et à leur formation continue.
- D'un total de 1.650 heures consacrées à la formation initiale des nouveaux bénévoles.
- Enfin de l'engagement de 45 bénévoles d'action qui ont consacré 8.880 heures en 2023.

Les heures effectuées par les bénévoles d'accompagnement et d'action sont valorisées à 2 smic + charges sociales à hauteur de 55 %.

3.2 Frais de déplacement bénévoles

L'association a en outre bénéficié de l'abandon des frais de transport engagés par les bénévoles pour les besoins de l'activité de Être-là Grand Paris à hauteur de 20.748 € contre 8.249 € en 2022.

3.1 Locaux professionnels

L'évaluation de la mise à disposition gratuite des locaux de l'association a été valorisée en fonction du marché des valeurs locatives de bureaux suivant l'indication de loyer par Immobilier entreprise CBRE, soit 29 € HT/m²/mois. En tenant compte d'un abattement de 30% (en application lors de la période effective du bail par le bailleur en raison de l'activité prédominante des œuvres sociales par le preneur), pour une surface de 185m² (79% des surfaces totales), le loyer mensuel serait de 3.755 € soit 45.066 € pour l'année.

4. APPEL À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE :

L'association a recueilli des dons en espèces pour un total de 63.232 € contre 65.957 €, l'exercice précédent.

Dans ce compte annuel, l'affectation des ressources a été déterminée à partir de la comptabilité analytique, en utilisant des clés de répartition basées sur la répartition des ressources.

Immobilisations

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Être-là Grand Paris

Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	3 000		
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	11 582		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	13 029		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	24 611		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	27 611		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			3 000	
TOTAL immobilisations incorporelles :			3 000	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			11 582	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			13 029	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			24 611	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			27 611	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	3 000			3 000
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 000			3 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	10 429	1 153		11 582
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	9 400	2 741		12 141
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	19 829	3 894		23 723
TOTAL GÉNÉRAL	22 829	3 894		26 723

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	3 000		
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	11 582		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 141		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	23 723		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	26 723		

État des Créances et Dettes

Être-là Grand Paris

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers	49 601	49 601	
Personnel et charges sociales à récupérer			
État et autres collectivités publiques			
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers	14 209	14 209	
TOTAL de l'actif circulant :	63 811	63 811	
TOTAL GÉNÉRAL	63 811	63 811	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 586	16 586		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel	22 680	22 680		
État et autres collectivités publiques	196	196		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes				
TOTAL :	39 462	39 462		
TOTAL GÉNÉRAL	39 462	39 462		

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

Devise d'édition

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	911 990							911 990
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	392 449							392 449
Report à nouveau	(1 082 492)			(18 502)				(1 100 995)
Excédent ou déficit de l'exercice	(18 502)	18 502						
Dotations consommables	103 373							103 373
Subventions d'investissements								
Provisions réglementées								
TOTAL	306 818	18 502		(18 502)				306 818

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du pulic	TOTAL	Dont générosité du pulic
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	63 232		65 957	
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	63 232		65 957	
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	61 125		77 196	
2.1 Cotisations avec contrepartie	4 880		5 074	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	56 245		72 122	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	244 824		172 539	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	749		1 527	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	39 614		97 107	
TOTAL	409 544		414 326	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	293 426		311 024	
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	293 426		311 024	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	21 184		9 253	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	17 747		8 104	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	3 438		1 149	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	33 691		72 730	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	14 400		207	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	42 738		39 614	
TOTAL	405 440		432 828	
EXCEDENT OU DEFICIT	4 105		(18 502)	

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du pulic	TOTAL	Dont générosité du pulic
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 605 037		1 563 695	
Bénévolat	1 539 223		1 555 075	
Prestations en nature	65 814		8 620	
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			80	
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 605 037		1 563 775	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 539 223		1 555 075	
Réalisées en France	1 539 223		1 555 075	
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	65 814		8 700	
TOTAL	1 605 037		1 563 775	

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE

Devise d'édition

		A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)	FINANCEMENT PROJETS IHDS	4 000		3 300			700	
	PROJET DOMICILE	28 705	8 977	16 122			21 560	
	POJET PARTENARIAT ASSOCI	6 910		4 491			2 419	
	COMMUNICATION /SITE WEB		6 571				6 571	
	RECRUTEMENT FORMATION		8 921				8 921	
	PROJET EHPAD		2 568				2 568	
Contributions financières d'autres organismes (1)								
Ressources liées à la générosité du public (1)								
	TOTAL	39 615	27 037	23 913			42 739	

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet